



La guerre des modèles sociaux européens
conférence-débat avec Jean-Claude Barbier au pays des Sept Vallées

QUELLE AUTRE EUROPE SOCIALE ?



UNE AUTRE EUROPE EST POSSIBLE

4 débats populaires et citoyens sur l'Europe sociale, dans la Région Nord Pas de Calais.

L'Université populaire et citoyenne à Roubaix a été retenue suite à l'appel à proposition pour le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat, lancé par la Commission européenne. Quatre débats en trois temps (le café-citoyen, la conférence, le séminaire), dans quatre territoires régionaux du Nord pas-de-Calais sont organisés pour partager nos savoirs citoyens et consolider une société civile européenne à partir du thème de l'Europe sociale.

L'Europe

Après le « non » aux référendums sur le Traité de constitution européenne (TCE) en France et aux Pays Bas, l'Europe reste enfermée dans un projet économique, monétaire (Maastricht-Nice) et intergouvernemental. Face aux défis du Monde, nous devons construire une Europe plus politique et plus démocratique pour répondre aux grandes questions : quel est le but de la construction européenne ? Quelles en sont les frontières ? Quel modèle social européen faut-il équilibrer ? Quel doit être le rôle international de l'Union européenne ?

L'Europe sociale

En France, l'Europe sociale a été le chaînon manquant à la fois dans le débat sur l'élargissement aux pays à bas salaires et dans le Traité de Constitution Européenne. Pourtant en Europe, des pays comme le Danemark, la Suède ou encore l'Autriche semblent mieux concilier que la France « flexibilité » et « sécurité » de l'emploi en favorisant non seulement le « plein emploi » mais aussi la réduction des inégalités. Comment, à partir d'une diversité de situations nationales, avancer vers un modèle social européen et surtout lequel ?

L'Education populaire

Face au repli communautaire et à la défiance des citoyens vis-à-vis des institutions (politiques, syndicales, associatives), rénover des démarches d'Education populaire constitue un enjeu important. Construire dans la durée des lieux de formation et d'actions collectives qui favorisent les échanges de savoirs citoyens, c'est ce projet qu'expérimente différents espaces du type « universités populaires » dans la Région. Quatre d'entre eux : l'Université pour tous à Valenciennes, l'association « A petits pas » dans le cadre du projet « Université rurale et citoyenne » dans le pays des 7 Vallées, « Citéphilo » à Lille et « l'Université populaire et citoyenne » à Roubaix, se sont associés pour co-produire des débats sur l'Europe sociale.

Quatre questions en débat

Chacun des quatre débats prévus dans la région sera organisé à partir des quatre questions suivantes :

1. Danemark, Suède, Finlande, Norvège, les pays nordiques ont-ils un nouveau modèle social transposable à l'Europe ?
2. L'idée de « flexicurité » peut-elle ramener le plein emploi tout en réduisant les inégalités, à quelles conditions ?
3. Entre la concurrence du « plombier polonais » et les menaces de délocalisations à l'Est, comment sécuriser une Europe sociale à vingt sept ou trente pays ?
4. Comment consolider des espaces de formation et d'actions collectives pour avancer vers une Europe sociale ?

Le café-citoyen

Organisé en amont de la conférence et du séminaire dans un lieu public (un café, une association), il a pour objectif de mobiliser une vingtaine d'acteurs sur le territoire concerné. Il doit permettre un premier échange sur les travaux du scientifique invité et de caler l'animation de la conférence et du séminaire.

La conférence-débat

Le vendredi soir, un chercheur argumentera et mettra en débat son analyse, ses propositions sur les quatre questions posées. L'entrée est libre.

Le séminaire

Le samedi matin, l'université populaire concernée animera le séminaire avec pour objectif d'approfondir les actions qui peuvent être menées localement. Le chercheur participera au séminaire non pas comme animateur mais comme aide à la reformulation de ce que diront les participants. Le séminaire est limité à une vingtaine de participants sur inscription.

Le cahier, la radio, le Dvd

Les échanges de savoirs issus de la conférence et du séminaire feront l'objet d'un cahier de l'UPC. Dans le cadre d'une convention avec la Fédération des radios associatives du nord de la France (FRANF), une émission radio sera produite après chaque débat et diffusée sur l'ensemble du réseau des radios associatives. Un Dvd de la conférence sera réalisé et diffusé auprès des participants.

Université Populaire et Citoyenne à Roubaix c/o FAL, 20 rue de Lille 59100 Roubaix
Vincent Boutry – Majdouline Sbaï tél : 03.20.82.23.96 ou 06.89.33.53.12
contact@upc-roubaix.org / Toute notre actualité sur www.upc-roubaix.org

C'EST ENCORE LOIN, L'EUROPE SOCIALE?

À l'association « À petits pas », depuis dix ans nous voulons construire un antidote au repli sur soi en développant notre aptitude à débattre que nous résumons en un slogan « de quoi je me mêle ! ». Nos débats citoyens sont ouverts à tous et consolident un travail en réseau tels que le Collectif culturel rural, l'Université rurale et citoyenne, Graine d'acteurs de l'environnement ou encore le réseau Ecorce.

L'initiative de l'Université populaire et citoyenne de Roubaix, de co-organiser avec nous un débat sur l'Europe sociale en trois temps, le café-citoyen puis la conférence-débat et enfin le séminaire sur une matinée, nous a intéressés dans sa méthode innovante de débat mais aussi dans notre volonté de renforcer les échanges entre un pays rural comme celui des Sept Vallées et une ville comme Roubaix.

Nous vivons un douloureux paradoxe : jamais le besoin d'Europe n'a été aussi pressant et jamais le processus de construction n'a semblé aussi problématique. Pourtant, il est urgent de construire une Europe sociale comme contrepoids indispensable à ce gigantesque marché européen. L'Europe ne peut se réduire à l'Euro et aux « critères de stabilité ».

Pour ma part, ce que je retiendrai de ces échanges sur l'Europe sociale avec Jean-Claude Barbier (sociologue et directeur de recherche CNRS), c'est que ça va prendre du temps.

Que ce soit la sécu en France ou la flexicurité réussie du Danemark, tout cela ne s'est pas fait en un jour avec un modèle clé en main. C'est une construction lente faite de conflits, de



négociation, de compromis, de tâtonnements. Et à ce jeu là, il faut reconnaître que les Danois ont une longueur d'avance dans leur capacité à négocier sur la base d'une « confiance sociale » entre les syndicats, les entreprises et l'État. Mais, je crois que l'Europe sociale doit avancer plus vite. Pour cela, la France avec d'autres pays comme le Danemark doit édifier un pôle européen solidaire pour faire évoluer l'ensemble de l'Europe et trouver de nouveaux compromis.

Régis Tirlemont, À Petits Pas

À Petits Pas
16 route de Canlers
62310 Ruisseauville
Tél: 03.21.41.70.07
apetitspas@free.fr

« On assiste à une guerre des modèles sociaux en Europe »

Cette conférence-débat, la deuxième du cycle consacrée à l'Europe sociale, a été organisée conjointement par l'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix et l'association « À Petits Pas » de Ruisseauville, impliquée dans le projet d'Université Rurale et Citoyenne dans les Sept Vallées. Elle a réuni une soixantaine de participants le vendredi 23 mars 2007. L'exposé de Jean-Claude Barbier sur les modèles sociaux français, européen et scandinave, a été suivi d'un débat. Certaines des questions du public ont été regroupées et reformulées par le sociologue qui a tenté d'y répondre au fil de son propos. D'autres figurent ici telles qu'elles ont été posées.

Jean-Claude Barbier... par lui-même

L'universitaire tient pour commencer à se présenter « non pas en tant que citoyen mais en tant que chercheur payé par le CNRS pour faire un travail de recherche sur la question de l'Europe. » Intervenant pour la première fois dans un réseau d'éducation populaire, il a d'emblée fait valoir qu'il participait à ce cycle consacré à l'Europe sociale « dans la mesure où j'essaie avec les méthodes d'un scientifique d'aboutir à un certain nombre de constats que je viens vous présenter ici. » Il souligne ainsi que son propos ne correspond « pas à des désirs, pas à des prises de positions politiques ». Il revendique au contraire « un regard plutôt neutre sur ce qui se passe en matière d'Europe sociale ».

Qu'est ce que l'Europe sociale ?

« L'Europe sociale, si on regarde les choses d'une manière la plus objective possible, c'est une série de choses qui se font, « à Bruxelles », comme on dit. C'est donc le niveau communautaire... Mais attention, met en garde l'universitaire : « On a trop souvent tendance à oublier que l'Europe sociale, c'est surtout des systèmes nationaux de protection sociale et de droit du travail ! » Et Jean-Claude Barbier d'insister sur la question d'échelle : l'Europe, ce n'est pas seulement le niveau communautaire, « sinon ça ne serait pas grand-chose, l'Europe sociale ! » Et le sociologue de résumer les choses ainsi : « En fait, l'Europe sociale, c'est un ensemble qui est

formé par une couche de niveau communautaire et des systèmes nationaux. »

Retour historique sur l'Europe sociale

Organisée à Fruges le 23 mars, la conférence intervient à quelques jours de l'anniversaire du Traité de Rome. Or, rappelle Jean-Claude Barbier, « dans ce traité, il n'y avait pratiquement aucune disposition sociale sinon l'égalité professionnelle hommes – femmes. Une mesure qui était d'ailleurs motivée avant tout, dans l'esprit des fondateurs, par la peur d'un dumping sur les salaires. C'est par des directives qu'intervient, dans un deuxième temps, une dimension plus sociale à l'échelle communautaire. « Notamment en 1959 avec ce qu'on appelle « la coordination des systèmes de sécurité sociale », rappelle le chercheur de Paris I. Ce texte concernait les travailleurs migrants, c'est à dire les gens qui quittaient leur pays pour aller s'installer et travailler, non pas définitivement, mais de manière durable, dans un autre pays d'Europe. Par exemple, un portugais qui venait en France dont la famille restait au Portugal et qui travaillait dans le bâtiment ou dans l'agriculture. Et ça, ça a été très vite organisé avec l'idée que les travailleurs avaient le droit à des prestations de sécurité sociale correspondant à leur lieu de travail. »

Sociologue, directeur de recherche CNRS au laboratoire Matisse de l'université Paris I – Sorbonne, Jean-Claude Barbier est spécialiste des politiques de sécurité sociale et des questions liées à l'emploi en Europe. Il a notamment signé avec Bruno Théret *Le nouveau système de protection sociale*, aux éditions La Découverte, collection Repères, en 2004.



Concernant le Traité de Maastricht, Jean-Claude Barbier souligne combien « ses dispositions essentielles sont d'ordre monétaire et économique », évoquant la priorité à la coordination des budgets. « C'est justement avec le traité de Maastricht que l'Europe sociale disparaît des préoccupations de Bruxelles », rappelle le sociologue, pour qui la politique sociale de l'Union européenne relève principalement de deux initiatives consécutives qui visaient à mettre davantage l'accent sur la dimension sociale. Deux initiatives sous l'impulsion, d'abord, de Jacques Delors, président de la Commission européenne, puis des partis socio-démocrates scandinaves. « Petit à petit, certains pays, à commencer par les pays scandinaves, ont poussé pour qu'il y ait une dimension sociale supplémentaire dans les textes communautaires. Leur but, dans un contexte dominé par l'idée de grand marché, était de faire des émules... sachant qu'ils étaient en pointe dans le domaine social », précise Jean-Claude Barbier qui insistera à plusieurs reprises sur la dynamique de forte concurrence entre les différents modèles en Europe.

Depuis Maastricht : deux étapes importantes vers davantage de concertation

Pour l'universitaire, la première étape sur la voie d'une plus grande coordination en matière sociale tient à la publication du Livre blanc de la croissance et de l'emploi. « Un document important », rédigé sous l'influence de Jacques Delors en 1993, et par lequel la Commission entendait non pas se substituer aux Etats-membres qui ne l'auraient pas accepté, mais plutôt aider à davantage de coordination.

La seconde étape intervient en 1997, avec le traité d'Amsterdam. « Grâce à l'influence scandinave, mais aussi à la coopération de pays comme la Hollande ou, en tout dernier lieu, la France, un nouveau chapitre a été ajouté au traité », raconte Jean-Claude Barbier. Il s'agit du Titre 8 de ce traité d'Amsterdam, qui porte sur l'emploi et signe l'acte de naissance de ce qu'on appellera désormais « la stratégie européenne pour l'emploi ». « A partir de 1997 se développe une nouvelle forme de stratégie européenne pour l'emploi, fondée sur un esprit de coordination, explicite Jean-Claude Barbier. Pendant très longtemps, cette volonté politique est restée extrêmement formelle. Elle l'est encore d'ailleurs très largement. Mais il existe désormais une sorte de grille dans laquelle chacun des pays doit s'inscrire, et qui implique d'avoir pour objectif commun d'améliorer l'employabilité. »

Des modèles concurrentiels

« Chaque pays tend à pousser son modèle en avant et on peut dire aujourd'hui qu'on assiste à une guerre des modèles. La concurrence est d'autant plus forte que, hormis de rares étapes de concertation et de progrès -sous patronage scandinave le plus souvent-, l'Europe sociale demeure avant tout l'addition de systèmes de protection sociale nationaux », rappelle le sociologue. Depuis le Traité de Rome, le domaine social a toujours relevé de la compétence nationale. « La seule chose qui ait changé entre 1992 et 1995, c'est que peu à peu, la Commission

- • • Européenne a estimé, avec l'appui des partis scandinaves au pouvoir, qu'on ne pouvait plus faire l'impasse sur la coordination au niveau des politiques sociales », ajoute Jean-Claude Barbier.

Le modèle français de la sécurité sociale

« Ce qui caractérise le système français par rapport à d'autres pays, c'est que son cœur – ce qu'on appelle la sécurité sociale – consiste en fait dans des assurances sociales, dans différents domaines. Par exemple, l'assurance maladie ou les retraites », précise le spécialiste de la sécurité sociale qui considère que l'assurance maladie et les retraites représentent jusqu'à 80% des dépenses sociales en France.

Ailleurs en Europe

Dans certains pays, le système est organisé très différemment et se distingue nettement du modèle qui a cours en France ou en Allemagne, par exemple. C'est le cas des pays où la sécurité sociale n'est pas financée par des cotisations, mais par l'impôt. Dans ce cas de figure-là, l'essentiel des assurances sociales se trouve alors géré par l'Etat. Les partenaires sociaux peuvent parfois être associés, mais seulement à la marge. En Grande Bretagne, par exemple, les partenaires sociaux ne sont pas associés, selon l'universitaire.

« La Suède et le Danemark sont les deux pays les plus égalitaires d'Europe »

« Cette différence de financement est essentielle car c'est précisément ce qui permet par exemple au Danemark d'offrir un système parmi les plus généreux », souligne le sociologue qui indique que la part financée par les cotisations n'excède pas 6% au Danemark, le reste relevant de l'impôt. A titre de comparaison, on considère que 66% du système français et environ 60% des assurances sociales en Allemagne sont financés par les cotisations. Or, pour Jean-Claude Barbier, cela n'est pas sans répercussions car les cotisations, et notamment les cotisations employeurs, « grèvent le coût du travail ».

L'Europe du Nord présente-t-elle un nouveau modèle social ?

« Ils n'ont pas un nouveau modèle social... parce qu'en réalité ils ont un modèle social ancien, s'amuse Jean-Claude Barbier. Ça fait des années que ça existe, et c'est d'ailleurs pour ça que ça marche : parce que ça existe dans la durée. » Le sociologue rappelle que les Scandinaves se trouvent être les premiers à avoir pensé « une



organisation intelligente et complémentaire » entre le social et l'économique. Les Suédois y réfléchissent ainsi dès les années 30, tandis que les Danois amorcent un dispositif spécifique dès la fin du XIX^{ème} siècle en signant un premier compromis en 1899, complété par un second compromis en 1933. « Cette année-là, les quatre principaux partis et les partenaires sociaux signent un accord qui vise à une gestion égalitaire du pays », rappelle Jean-Claude Barbier qui, soixante-dix ans plus tard, voit dans la Suède et le Danemark « les deux pays les plus égalitaires de toute l'Europe ».

Les conditions d'un système égalitaire en Suède et au Danemark

Soucieux de souligner la spécificité de ce qu'on appelle souvent le « modèle scandinave », Jean-Claude Barbier liste plusieurs principes qui sous-tendent le dispositif instauré dans ces deux pays. **1^{er} principe** : que l'éventail des revenus soit très peu étendu. « Le danger de tomber dans la pauvreté quand on est chômeur ou quand on est salarié est à peu près le même », estime ainsi Jean-Claude Barbier qui a effectué plusieurs travaux au Danemark, où le sociologue a notamment multiplié les entretiens dans des agences équivalentes à l'ANPE en France.

2^{ème} principe : l'universalisme. Il faut partir du postulat que la protection sociale vaut pour tout le monde. « Certes, il existe des morceaux de protection sociale qui sont fonction de revenus, mais les personnes âgées ont toutes droit à une aide à domicile gratuite, quels que soient leurs revenus », détaille l'universitaire.

3^{ème} principe : la responsabilité. « Les différents corps sociaux, groupements, associations ; les syndicats et les organismes patronaux de la même manière que les partis... tous considèrent que c'est de leur responsabilité de faire tourner les choses, et donc de trouver des compromis », précise Jean-Claude Barbier.

Un modèle qui implique un changement de culture

Qu'un modèle de ce type existe implique que ces pays aient « réglé la question de la lutte des classes », martèle Jean Claude Barbier. « Une décision collective avait été prise dans ces pays pour arrêter la bataille entre capital et travail. L'idée étant d'essayer de gérer le capitalisme de la meilleure manière pour en tirer le meilleur profit... des deux côtés ! », insiste le sociologue qui en fait carrément « un modèle de collaboration de classe ». En France ou en Italie, a contrario, la question de la destruction du capitalisme a disparu très récemment des programmes des syndicats, surpligne le chercheur qui assure qu'en

1980, cet objectif figurait encore au programme de la CGT.

Employabilité, flexicurité... et autres mots tabous

« Il y a énormément de mots tabous », s'amuse Jean-Claude Barbier à l'évocation de ce champ sémantique nouveau. Ainsi, en France, on préfère parfois parler de « capacité d'insertion professionnelle », à l'instar de Dominique Strauss-Kahn, par peur d'effrayer avec le terme « flexibilité », note le sociologue.

« La flexicurité, c'est avant tout un mot d'ordre politique, brocarde Jean Claude Barbier. Je ne fais pas partie de ces gens qui pensent que la flexicurité peut être un concept. Pour moi, c'est une stratégie possible et qui consiste à dire : on va faire en sorte que le travail soit flexible et qu'en même temps il y ait une sécurité, c'est-à-dire une protection sociale. Ce qui implique que, quand on perd son emploi, on a l'assurance chômage, et donc qu'on est généreusement indemnisé. »

La flexicurité est mise en avant par des gouvernements, à l'instar de Dominique de Villepin durant les derniers mois de son activité à Matignon, mais aussi par la Commission, qui utilise cette idée en réaction à l'échec du référendum de 2005. « Bruxelles a pensé qu'en proposant la flexicurité à ceux qui avaient rejeté le traité constitutionnel européen, ces derniers allaient pouvoir être rassurés, explique Jean Claude Barbier. D'une certaine manière, on a voulu vendre aux opinions publiques que tout était conciliable ». Seulement voilà, souligne le chercheur : c'est peut être possible au Danemark, petit pays de cinq millions d'habitants, où l'on peut dire qu'ils ont à la fois la flexibilité de l'emploi et une sécurité sociale généreuse... mais cette forme de combinaison magique et vertueuse n'est pas vérifiée ailleurs, souligne l'universitaire qui estime pour sa part que, « contrairement à ce que l'on entend souvent, la flexicurité fonctionne de façon vertueuse aux Pays Bas ». Et le sociologue de souligner qu'en France, la flexicurité inquiète les milieux modestes qui craignent de voir les salariés devenir une variable d'ajustement... là où

- ● ● elle est au contraire un grand privilège pour « les énarques », qui recueillent à la fois les bénéfices de la flexibilité et de la sécurité, s'empare Jean-Claude Barbier.

Pourquoi n'est-ce pas transposable ? (question de l'assistance)

« Loin de moi la volonté de dire qu'on ne peut pas apprendre des autres, qu'il n'existe pas d'Europe sociale au sens des échanges entre les peuples, précise l'universitaire. Je pense même que c'est un bienfait, qui date d'ailleurs du Moyen Age, et qui sera amené à se développer à l'avenir : la génération de mes petits enfants sera par exemple bien plus européenne de ce point de vue-là. Je ne veux pas dire, ainsi, qu'on ne peut pas s'inspirer des expériences qui marchent chez nos voisins. Mais à condition de comprendre quelles sont les conditions pour lesquelles ça marche, et de repérer si on a des conditions à tout le moins équivalentes ». D'autant que, souligne l'universitaire, les systèmes sociaux de chaque pays – « du moins des pays démocratiques où des hommes et des femmes se présentent devant les électeurs avec un programme » - se sont toujours transformés « de l'intérieur ». Ainsi, rappelle Jean-Claude Barbier, le système français de protection sociale a beaucoup changé, au gré de réformes telles que la CSG (Contribution sociale généralisée, mise en place par le gouvernement Rocard), mais toujours en son sein.

« Pour qu'on importe sinon un modèle tout entier - ce qui est résolument impossible -, du moins certains aspects qui auraient été identifiés comme compatibles avec les conditions qui existent en France, encore faut-il que des forces s'en saisissent. Or la France se distingue du Danemark, de la Suède, et même de l'Allemagne, de par sa division syndicale et la faible adhésion des salariés au syndicat, a fortiori dans le secteur privé mais même dans le secteur public. On est parmi les élèves de queue de peloton de ce point de vue-là. » Or, détaille l'universitaire qui vient de mener une longue série d'entretiens sociologiques sur place, on assiste actuellement au Danemark à une vaste campagne de

négociations salariales dans tout le pays, comme cela a lieu tous les deux ou trois ans. Un scénario difficile à imaginer en France, selon l'universitaire, compte tenu du faible niveau de représentativité des syndicats d'une part, et de la part de fonctionnaires statutaires, d'autre part... là où le Danemark affiche un très fort secteur public dont les agents ne sont justement majoritairement pas fonctionnaires. « Une différence qui explique également que le modèle danois ne soit pas immédiatement transposable en soi chez nous », insiste Jean-Claude Barbier.

Les enquêtes des chercheurs sont-elles prises en compte au niveau de Bruxelles ? (question de l'assistance)

Jean-Claude Barbier apporte un éclairage personnel à cet égard, estimant comme d'autres « essayer de faire remonter les observations de terrain » La question de savoir si les spécialistes de l'Europe sociale ont l'oreille de Bruxelles reste toutefois entière... là où les observations économiques sont davantage prises en compte parce qu'elles correspondent davantage à la culture des institutions communautaires, rappelle le sociologue.

Comment œuvrer en faveur d'une Europe sociale concrètement ? (question de l'assistance)

Cette question repose pour Jean-Claude Barbier le problème du référendum sur le traité constitutionnel européen. « Il y avait à la fois des espoirs et des peurs mais les choses étaient disproportionnés sur les deux plans lors du débat autour du référendum. Parce que les gens sont avant tout très mal informés, estime le sociologue. L'intérêt de ce référendum, c'est qu'on a parlé de ce qui se passait à Bruxelles, pour une fois. Et la dimension sociale a commencé à être posée, chose rarissime. Pour une fois, la question de l'Europe sociale a été politisée, on a posé la question du rôle de la Cour de justice des communautés européennes. » Toutefois, Jean-Claude Barbier n'a pas manqué de souligner les

difficultés à réfléchir à ces questions, relevant qu'on a tout intérêt à défendre le système de protection sociale... mais qu'il faut aussi « le dépasser, en étant capable de penser une façon de le rendre compatible à l'échelle européenne ». Car, pour lui, il ne fait guère de doute que c'est à ce prix que nous pourrions relancer la dimension sociale de l'Europe dans le contexte de crise dans lequel nous sommes actuellement. Sans oublier que les dépenses de l'Union européenne sont focalisées à 80% sur le financement de la Politique agricole commune et des Fonds régionaux de développement. « C'est pourquoi je dis que les craintes et les espoirs sont tout aussi excessifs, reprend l'universitaire. In fine, l'Europe peut peu, dans un sens comme dans l'autre. »

La question du fameux plombier polonais...

« Cette histoire de plombier polonais est très intéressante dans la mesure où elle pose, très concrètement, la question de la solidarité en Europe », avance Jean-Claude Barbier, qui rapporte d'un voyage d'études sur place qu'une large part de la population en Pologne se sent lésée par l'Europe, déplorant de ne pouvoir migrer comme les ressortissants d'autres pays. « Il faut que les hommes politiques et que les femmes politiques se creusent un peu la tête, pour trouver des systèmes qui permettent justement de rassembler autour d'une même logique des protections de sécurité », exhorte Jean-Claude Barbier qui attire toutefois notre attention sur une question fondamentale : les écarts de salaire en Europe, qui sont désormais « de 1 à 10 », estime l'universitaire.

« Quand on a fait une simulation pour le revenu minimum universel en Europe, on a trouvé que 60 % des roumains, 60% des bulgares toucheraient le revenu minimum », poursuit il, tout en reconnaissant qu'une telle mesure a peu de chances de voir le jour. De nombreux pays sont en effet hostiles à cette approche, y compris le Danemark où il n'existe pas un salaire minimum mais des accords négociés par branche... « et autant de salaires minimums que de branche, renégoiés tous les deux ans par les partenaires

sociaux », résume Jean-Claude Barbier qui entend démontrer ainsi qu'il ne faut pas « tout attendre de l'Europe sociale ».

Le mot de la fin : Rien ne se fera sans re-politiser l'Europe

Et le sociologue de conclure son propos en rappelant que, pour lui, il convient d'abord de réinsuffler de la politique dans l'Europe. Notamment en valorisant des hommes politiques



qui auraient véritablement une identité européenne, qui pourraient être applaudis ou critiqués dans d'autres pays que l'Etat-membre dont ils seraient originaires. « Tout compte fait, le bilan social de ce qui a été mis en œuvre depuis que l'Europe existe est très positif. Mais les choses prennent du temps. Aujourd'hui, l'europanisation est réservée à une élite : qui peut se payer le luxe d'aller apprendre des langues à l'étranger, qui peut se payer des vacances hors des frontières et profiter de l'euro ? Qui profite d'Erasmus, pourquoi n'y a-t-il pas un Erasmus des apprentis, un Erasmus des CAP ? Une fois que les gens se seront politiquement intéressés à l'Europe, alors ils ne la rejeteront plus. » ■

Transcription d'une présentation orale, le présent texte comporte sans doute des hésitations, erreurs et imprécisions mais il reflète la pensée de son auteur, qui l'a relu et approuvé.

Séminaire à Fruges, le samedi 24 mars

La conférence a mis en évidence que la transformation du système social se ferait par l'évolution de contextes nationaux plus que par l'action des institutions européennes dans le cadre actuel. Dès lors, en s'inspirant des expériences nordiques (voire ailleurs en Europe) comment peut-on faire évoluer le modèle français en vue de réduire chômage et inégalités? C'est sur cette base que s'est construit ce séminaire d'une matinée. Malheureusement trop peu d'acteurs locaux s'étaient mobilisés pour aborder sérieusement l'action d'éducation populaire à poursuivre sur le territoire des Sept Vallées à partir du projet d'université rurale et citoyenne. Une dizaine de participants non issus du territoire des Sept Vallées excepté Régis Tirlemont, animateur du projet "A petits Pas" ont approfondi le débat sur l'Europe sociale avec l'aide de Jean Claude Barbier dans la vaste salle des fêtes du village de Fruges.

La transformation du syndicalisme en France

Une partie de la discussion lors du séminaire a pris la mesure de l'écart de poids du syndicalisme en France comparé aux pays nordiques en même temps que de la nécessité de renforcer un syndicalisme qui soit en capacité de mobiliser et de construire un rapport de force pour une flexicurité centrée sur la sécurité autant que sur la flexibilité. Jean Claude Barbier a porté la contradiction sur quatre points :

1. La culture syndicale française reste marquée par un discours révolutionnaire. Le fameux compromis de septembre en 1899 entre ouvriers et patrons au Danemark s'est fait sur une défaite ouvrière puis sur une « collaboration de classe ». En France, le PC n'abandonne la dictature du prolétariat qu'en 1975. Il faut attendre 1982 pour que la CFDT d'Edmond Maire reconnaisse la « logique d'entreprise ». La négociation, le compromis, la co-gestion reste encore tabou pour beaucoup de militants syndicaux de la CGT, de FO ou d'ailleurs. La rupture en France avec un discours révolutionnaire n'a pas été encore vraiment assumée. On peut le voir dans les difficultés rencontrées par des leaders syndicaux dans leur propre organisation, tel Bernard Thibaut à la CGT.

2. Contrairement à ce que certains disent, la protection sociale française n'est pas seulement issue des mouvements sociaux. Le mouvement syndical n'a pas été en faveur des retraites au nom du refus de la « collaboration de classe ». Il s'est rallié au système après la libération en 1945. Les systèmes de protection sociale sont nés aussi parce que des hauts fonctionnaires, des experts, des hommes politiques ont poussé des idées.

3. La culture du compromis au Danemark ou en Allemagne ne signifie pas qu'il y ait moins de conflits qu'en France. L'accord sur la semaine de 4 jours à Volkswagen en 1995 a été très long à trouver. La différence c'est qu'en Allemagne, quand le contrat est signé, la grève est impossible sauf si on peut montrer devant un tribunal qu'une des parties a violé le contrat, mais sinon on attend la prochaine

renégociation.

4. Les syndicats en France sont vus comme une capacité de blocage mais ils ont aussi une capacité de proposition qui est en germe. C'est par exemple à la CGT qu'on a inventé le concept de « sécurité sociale professionnelle », la CFDT a répondu par la « sécurisation des parcours professionnels ».

La flexicurité, un nouveau modèle social à quelles conditions?

Plusieurs opinions et réflexions se sont croisées sur cette question. La première a été de reconnaître que l'intérêt du mot « flexicurité » était de recouvrir un système associant l'évolution du travail (la flexibilité) et de la protection sociale (la sécurité). Il ne s'agit pas d'une mesure ou d'un dispositif de plus. L'autre avantage souligné est que tout le monde en parle et que le mot « flexicurité » peut devenir un langage commun en France et en Europe. Enfin, une « flexicurité » de qualité a déjà été mise en oeuvre dans plusieurs pays européens, il existe donc des expérimentations concrètes.

A l'inverse, il faut se méfier d'une « flexicurité » qui ne serait qu'une stratégie pour faire taire la contestation de la flexibilité.

Pour Jean Claude Barbier, la question clé de la « flexicurité » est de voir comment sont traitées les victimes de la « flexibilité », cette couche de 20% de la population que l'on retrouve dans tous les pays de l'Union. La flexisécurité pour les cadres, les hauts fonctionnaires, pour ceux qui ont un capital social existe déjà. D'autres participants précisent qu'il ne faut pas que la flexicurité soit un dispositif ciblé pour 20% de la population. Elle ne doit pas être comprise comme un dispositif de lutte contre l'exclusion. Il faut donc que tout le monde y trouve un intérêt pour que le débat ait lieu globalement et que le système puisse être réformé en profondeur. Elle entraîne forcément des bouleversements des positions de chacun dans le secteur privé comme dans le secteur public dans le système actuel.

La grande négociation, l'innovation incrémentale et le volontarisme

Jean Claude Barbier constate qu'il y a trois voies qui ont déjà été utilisées en France pour amener des réformes: la première est celle des grandes négociations mais qui sont souvent liées à des circonstances quasi insurrectionnelles telles qu'en 1936 ou Grenelle en 1968. L'autre voie utilisée en France est « l'innovation incrémentale » qui est la réforme à la marge, par petits bouts mais qui accumulée sur plusieurs années modifie le système. Cette voie évite d'affronter clairement les problèmes. Elle ne remet pas en cause les privilèges des uns et empile les mesures pour les autres. Par exemple, il y a aujourd'hui plus de trente formes différentes de contrats de travail. La troisième voie est le fameux « volontarisme » d'un gouvernement qui passe en force provoquant parfois de grandes manifestations comme dernièrement contre le CPE (Contrat Première Embauche). Le débat sur un projet global de flexicurité et les échanges d'expériences de dialogue social en Europe pourraient peut être nous aider à dépasser ces trois cas de figures. Plutôt que la réforme souterraine, secrète, incrémentale qui est la voie actuelle, il faut aller vers la réforme explicite, discutée, légitimée avec un objectif d'universalité et d'égalité.

Avoir son bol de riz en fer

La flexicurité selon Jean Claude Barbier doit reposer sur un réel partage des risques. Reprenant une expression chinoise il affirme qu'il ne peut pas y avoir d'un côté des gens avec le « bol de riz en fer » et de l'autre les « bols de riz en terre ». La population active en France est très segmentée entre le public et le privé, entre fonctionnaires et contractuels, entre les CDI à 35h et CNE (Contrat Nouvelle Embauche) à 39h... Si l'on prend la question de l'évolution du secteur public qui est souvent encore tabou en France, on peut essayer de comprendre ce qui s'est fait au Danemark. Le secteur public y est plus étendu qu'en France mais avec moins de fonctionnaires et plus concentré sur les Communes qui sont les principaux employeurs. L'évolution s'est faite sur 20 ans en proposant aux fonctionnaires d'opter pour un statut de contractuels mais avec des avantages liés à la convention collective et aux salaires. Ce type d'évolution doit être construit à partir d'une évaluation des services publics en rapport de leurs coûts et de ce que la Société dans son ensemble en attend. La défense du modèle social européen, c'est d'abord la défense de services publics de qualité.

Au Danemark toujours, une étude d'évaluation du service de l'emploi a montré que c'est souvent le secteur public qui a de meilleures performances que le secteur privé... Il faut dépasser les positions dogmatiques sur le service public.

Préparer les délocalisations

Dans le pays des Sept Vallées, la papeterie de Maresquel risque d'être délocalisée à l'Est. Face à cette situation peut-il y avoir un débat sur les choix qui sont faits ou ne peut-on que gérer le conflit et descendre dans la rue? La réponse scandinave aux délocalisations a été « mobilité, formation et prévention ». On n'attend pas de fermer l'usine, on fait un accord entre syndicats et patronat avant. Le syndicat LO au Danemark, le patronat et l'État financent de la formation. Cet accord s'est fait nationalement pour mutualiser les ressources. Et puis grâce à la flexicurité, les Danois ne sont pas hostiles à bouger. C'est même eux qui en prennent l'initiative à partir de leur propre appréciation de l'évolution de l'entreprise. Sinon la création d'un fonds de compensation par l'Europe et le recul sur le contenu de la directive Bolkestein (ce n'est plus la législation du pays d'origine mais celle du pays d'accueil qui s'applique aux travailleurs européens) sont des petites avancées mais non négligeables pour l'avenir.

Les fonds de pensions

La dernière partie du séminaire est revenue sur les craintes liées aux fonds de pensions à la disparition de la retraite par répartition et donc d'une forme de solidarité. De plus, plusieurs participants ont souligné le besoin de développer plus d'éthique et de préoccupations sociales et environnementales dans la gestion des fonds de pensions qui deviendraient moins axés sur la rentabilité à court terme. Alors ils deviendraient peut être un peu plus acceptables. Jean Claude Barbier, pour sa part a rappelé que la retraite par capitalisation existait déjà en France depuis longtemps avec le système des assurances-vie. Il y a un équilibre à trouver entre la retraite par répartition et la retraite par capitalisation. C'est aussi ce système mixte qui fonctionne bien en Allemagne ou en Suède. Après la question devient : « comment mieux paramétrer ces dispositifs pour tenir compte des groupes les plus faibles? » Sur l'aspect éthique de la gestion des fonds de pension, pour Jean Claude Barbier, il faut que ça devienne un élément de rentabilité qui ferait que les entreprises y gagneraient en terme d'image, d'améliorations de leurs performances par exemple dans la gestion de leurs ressources humaines. ■



«Des agriculteurs des Sept vallées sont partis s'installer en Pologne ou en Hongrie. Ils sont revenus déçus par la qualité des terres et disent qu'on n'a rien à craindre».

Agriculteur producteur de lait originaire du cru, Xavier Bonvoisin a 49 ans. Responsable départemental du CMR (Chrétiens en Monde Rural), il a organisé des temps de formation en cherchant à approfondir des thèmes tels que la consommation responsable, la réhabilitation du politique, la simplicité volontaire. Plus concrètement, il a pris des responsabilités dans l'association « Lien plus », une structure de neuf salariés qui prête des véhicules aux personnes isolées en monde rural. « Lien plus » démontre qu'en proposant un outil adapté, les gens jugés en « difficulté sociale » ne refusent pas de bouger et d'agir.

Je crois qu'il faut aller plus loin dans l'intégration européenne pour réussir à harmoniser nos réglementations sociales, environnementales et économiques. Mais cet objectif ne peut être atteint s'il n'y a pas une intégration politique européenne dans laquelle les hommes ou les femmes politiques pourraient mettre en débat et assumer ce qu'ils décident à Bruxelles sans se cacher, comme aujourd'hui, derrière la Commission. Alors le citoyen aurait une plus grande conscience de ce que fait l'Europe. Le référendum sur le Traité Constitutionnel a montré qu'il peut se mobiliser sur l'Europe si on lui demande son avis.

En tant que producteur de lait, je reçois des aides européennes. Mais, à l'heure de la réforme de la Politique agricole commune, nous sommes en pleine incertitude en ce qui concerne la suppression de ces aides, ainsi que la suppression éventuelle des quotas. Ce désengagement inquiète. Je pense qu'il faudra maintenir des régulations avec des quotas pour éviter de trop grandes variations de prix, protéger l'agriculture européenne qui ne peut produire au cours mondial. Les quotas doivent aussi être faits de manière à préserver l'agriculture des régions moins riches, dans les montagnes, à promouvoir des produits locaux de meilleure qualité. Je défends le droit à la souveraineté alimentaire pour chaque pays et non pas d'un marché mondial ouvert défendu par l'industrie agro-alimentaire.

L'Europe, pour moi, est aussi une chance au niveau écologique et phytosanitaire : étant agriculteur, je remarque que certains produits sont interdits sur la base des directives européennes. En cela, l'Union européenne est plus volontaire que le gouvernement français... même si certaines directives de Bruxelles ne sont pas toujours transposées en droit français. Les agriculteurs craignent en fait les contrôles, et, à terme, de ne pas pouvoir écouler leur production. L'Europe implique une prise de conscience au niveau environnemental. On ne peut plus faire n'importe quoi au nom de la productivité, même s'il faudra un jour résoudre la contradiction entre les normes écologiques et les exigences du consommateur, qui réclame un produit sans tâche, sans aspérités.

Dans le monde rural, l'élargissement a aussi été perçu dans un premier temps comme une source d'inquiétude, mais je trouve que les peurs se sont apaisées de ce point de vue-là. On voit bien que les pays de l'Est n'ont pas les moyens de concurrencer notre agriculture pour l'instant. Plusieurs agriculteurs des Sept vallées sont partis tenter leur chance en s'installant dans les pays récemment entrés dans l'Union européenne, comme la Pologne ou la Hongrie. Mais beaucoup sont revenus déçus par la qualité des terres sur place. Ils nous ont dit qu'on n'avait rien à craindre.

Dans les Sept Vallées, nous devons trouver les moyens de poursuivre ce type de débat. L'idée de développer une Université Rurale et Citoyenne est intéressante si elle permet de renforcer les moyens des uns et des autres en construisant des partenariats avec les acteurs locaux comme le CMR mais aussi pourquoi pas, continuer à travailler avec Roubaix. Pour nous, qui vivons dans un milieu rural souvent replié sur lui-même, c'est intéressant. L'Université rurale et citoyenne pourrait s'ouvrir sur d'autres thèmes comme le développement du tourisme ou la place des jeunes en milieu rural. ■



« Je crois que le rejet du TCE (Traité Constitutionnel Européen) est à la fois un moment de sursaut de la population face à l'américanisation de l'Europe mais aussi une cassure dans le projet commun, un frein à l'avancée de l'Europe ».

Âgé de 21 ans, Olivier Dugrain est étudiant à Roubaix, où il termine sa troisième année de fac en LEA (Langues étrangères appliquées). Il a grandi dans la région de Fruges, où vivent toujours ses parents et où il est président des MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne).

«Je suis venu au café-citoyen en tant que membre du MRJC. Localement, dans les Sept Vallées, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne a réalisé des actions comme un défilé de mode du commerce équitable ou la «karavane de jeun's» qui proposait des activités diverses dans le village et se terminait en concert – barbecue. Bizarrement, le MRJC n'a pas organisé de débats sur la politique agricole commune. Les remarques que l'on entend à ce sujet sont souvent négatives du genre «à qui ça profite en fait?»

L'an dernier, j'ai participé à un colloque sur le thème de l'Europe et des valeurs. Sur quelles bases, comment construire une communauté culturelle et économique européenne? C'était à Berlin, en novembre, et j'y étais présent en tant que jeune militant associatif mais j'ai trouvé les débats trop philosophiques. A la fac, c'est plus concret, on nous beaucoup parlé «flexicurité», les performances des pays nordiques. Ce qui m'a marqué c'est le sentiment que les traités européens se suivent sans grands résultats. Il y a un grand décalage entre le rêve européen et la réalité.

À la fin de l'année, je vais interrompre mes études pour partir une année à l'étranger. Si je ne vais pas en Amérique du sud, ce sera Berlin, où je viens déjà de passer quelques temps pour un stage dans une boutique de commerce équitable. Pour nous, à notre âge, l'Europe est un nouvel horizon, une nouvelle frontière. Au moment du référendum pour le traité constitutionnel européen, à la fac ou dans mon cercle d'amis, on s'est mis à parler beaucoup plus d'Europe, à réfléchir à ce qu'on en attendait. Pour une fois, le débat a fait beaucoup réagir autour de moi. J'ai trouvé cela d'autant plus intéressant

que, personnellement, c'était finalement une des premières fois que je réfléchissais aux institutions, à la machine européenne. Je crois que le rejet du TCE (Traité Constitutionnel Européen) est à la fois un moment de sursaut de la population face à l'américanisation de l'Europe mais aussi une cassure dans le projet commun, un frein à l'avancée de l'Europe.

Pour le café-citoyen, j'ai essayé de mobiliser autour de moi par le bouche à oreille, dans les cercles du MRJC. Nous étions ainsi plusieurs jeunes à être présents ce soir-là. C'est le noyau dur du MRJC à Fruges, autour duquel gravitent plusieurs jeunes, qui représentent un peu la relève. Parmi eux, plusieurs étaient intéressés à l'idée de parler d'Europe. Nous sommes prêts à y réfléchir parce que c'est un enjeu important. Une université populaire pourrait être très utile pour cela. C'est difficile d'évaluer comment l'Europe est ressentie dans la région par les jeunes. Mais, globalement, je dirais que beaucoup d'entre eux sont intéressés par l'Europe. Ne serait-ce que parce que, pour nous, c'est une réalité. Mais c'est vrai que je fréquente sans doute un public qui s'y trouve particulièrement sensibilisé. Ceux avec qui j'aborde la question se montrent en général ouverts, prêts à y réfléchir. ■



« Une bonne occasion de raviver le débat sur l'Europe, perçue comme assez lointaine »

Mère de trois enfants, Marie-Noëlle Thys est éducatrice spécialisée. Active dans les Sept Vallées au sein du CMR (« Chrétiens dans le monde rural ») et de l'Université rurale citoyenne, elle dit d'elle-même qu'elle est « engagée depuis toujours » au niveau associatif. Ayant grandi en milieu rural, elle y est revenue après quelques années à Lille « pour développer des projets qui font vivre le monde rural ».

« Ce partenariat entre l'Université rurale citoyenne dans le pays des Sept Vallées et l'Université populaire et citoyenne de Roubaix nous donnait l'occasion de constater que, localement, pouvait être intéressé à participer à un cycle de formation consacré à l'Europe. Au sein du mouvement Chrétiens dans le monde rural, nous avons déjà réfléchi à plusieurs reprises sur la question de l'Europe. Au moment du référendum, je me souviens d'un après-midi de débat consacré à ce thème. Nous avons par exemple invité des élus à participer à une table ronde. Au niveau national, le CMR a aussi publié un guide de lecture, dans le but d'aider les gens à y comprendre quelque chose.

Je suis très soucieuse de la citoyenneté, de la participation au débat public, j'aimerais que l'Europe soit au cœur de nos échanges. Au CMR, nous attachons beaucoup d'importance au fait que les gens soient acteurs là où ils vivent. Or si on ne participe pas au débat sur l'Europe, il n'y aura pas d'Europe sociale. Il faut re-politiser l'Europe, que les citoyens puissent sentir qu'ils en font partie. Le débat autour du référendum n'a pas suffi : on s'est rendu compte à ce moment que personne n'avait lu le projet de Constitution. Organiser une journée d'information ne suffit pas non plus car c'est toujours le même réseau de personnes qui a accès à la réflexion.

L'Europe est perçue comme une réalité assez lointaine. Les gens restent méfiants. Dans notre région, les associations sont nombreuses à avoir bénéficié du Fonds social européen... mais les

gens l'ignorent, le plus souvent. Sans compter qu'en milieu rural, on reproche beaucoup de choses à la Politique agricole commune, accusée de mettre beaucoup de bâtons dans les roues. J'avoue humblement que je ne suis pas une spécialiste en matière européenne. Mais ce qui m'intéresse, c'est de faire en sorte que l'Europe soit moins loin des citoyens. Pour cela, il faut former, informer. Aider à ce qu'une citoyenneté européenne se développe. Il faut arrêter de penser « pour » les gens mais penser « avec » les gens. Il faut faire en sorte que le débat ne reste pas entre salariés du monde associatif.

Les gens ne connaissent pas ce qui se fait en Europe, c'est pour cela qu'ils ne se sentent pas impliqués. Il faut y remédier. Avec d'autres, j'ai par exemple aidé à réveiller un jumelage avec l'Allemagne, qui s'était endormi. C'est une façon concrète de voir l'Europe. Pour les jeunes, qui découvrent d'abord le jumelage puis des programmes comme Erasmus, c'est l'occasion d'aller voir ailleurs, de donner vie à l'idée européenne.

Pour moi, l'Europe réside aussi dans de petites choses. Il faut donner envie, encourager la découverte. Mais, dans ma vie quotidienne, et par exemple au travail, on n'a jamais d'échanges sur les enjeux européens. Pour moi, l'Europe représente aussi un lieu de concertation et de réflexion au niveau écologique. Bruxelles peut inciter les pays à fonctionner autrement en matière environnementale. » ■



« J'espère que la France avec d'autres pays créeront des expérimentations, des échanges de pratiques pour développer un modèle à haute qualité sociale, économique et environnementale ».

A 32 ans, Marc Boulnois vivait dans les Sept Vallées jusqu'à l'an dernier. Il est resté administrateur de l'association «A petits pas» mais réside désormais à Béthune où il travaille en tant que directeur du comité de bassin d'emploi. Il reste toutefois impliqué dans les débats organisés dans les Sept Vallées.

Sur l'Europe, nous avons déjà eu l'occasion d'organiser plusieurs débats dans la région de Fruges, par exemple au moment du référendum sur le Traité constitutionnel européen. À l'époque, j'avais remarqué que les gens étaient plutôt intéressés par le sujet, qu'ils avaient soit de discuter de ces problématiques. Personnellement, c'était la première fois que j'avais l'occasion de parler autant d'Europe autour de moi alors que c'est pour le traité de Maastricht que j'ai utilisé pour la toute première fois ma carte d'électeur.

En famille, avec mes amis, le débat avait été intense autour du Traité constitutionnel européen. Pour moi, l'Europe devrait être plus fédérale avec le poids du parlement renforcé. Je refuse une Europe où l'on valorise la concurrence, les marchés financiers indépendants... Je reconnais aussi que l'Europe a apporté des progrès en matière d'environnement, d'égalité professionnelle dans des domaines où la France n'a pas été suffisamment moteur.

Dans notre région, l'Europe n'est pas bien perçue. Mais elle est surtout très mal comprise. Dans la vie quotidienne, les gens ne voient pas ce qu'ils doivent à l'Europe. Alors qu'en fait, l'impact est relativement important dans une région comme la nôtre: il y a de nombreux emplois aidés par les subventions européennes. Sans compter le poids de la Politique agricole commune. Mais tout cela reste peut être trop technique, il faut créer une culture commune au travers d'échanges et de débats avec d'autres européens.

Il ne faut pas faire du copier-coller avec ce qui se fait ailleurs mais l'exemple du Danemark

sur la flexicurité est intéressant parce qu'il faut trouver les moyens d'accompagner les mobilités professionnelles. J'ai pourtant du mal à concevoir comment on peut arriver à conduire une politique aussi importante que la protection sociale à 27 ! J'espère que la France avec d'autres pays créeront des expérimentations, des échanges de pratiques pour développer un modèle à haute qualité sociale, économique et environnementale. ■

QUELLE AUTRE EUROPE SOCIALE ?

Quatrième débat populaire et citoyen dans la région Nord-Pas-de-Calais

Avec « Citéphilo » et l'Université Populaire et Citoyenne à Roubaix.

Faut-il brûler le modèle social français ?

Vendredi 16 novembre 20h conférence-débat à la salle des conférences de la mairie de Roubaix, rue de l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

Samedi 17 novembre 9h à 12h séminaire (20 participants) sur inscription par mail ou par tél. Avec **Dominique Méda**, sociologue, chercheuse au CEE (Centre d'Etudes de l'Emploi), auteur de *Le travail une valeur en voie de disparition* (Aubier, 1995) ; *Qu'est ce que la richesse ?* (Aubier, 1999) et *Faut-il brûler le modèle social français ?* avec Alain Lefèbvre (Seuil, 2006).

PARTENAIRES

À Petits Pas

16 route de Canlers
62310 Ruisseauville
Contact : Régis Tirlemont
Tél : 03.21.41.70.07
equipe@apetitspas.net

Action Catholique Rurale

1 rue Saint Esprit
62190 Fruges
Contact : Marie Noëlle Thys
Tél: 03.21.04.83.52

Galilée

7 place R.Salengro
62150 Arques
Contact : Jean Paul Moutiez
Tél : 03.21.88.17.66
galilee.arques@wanadoo.fr

ATTAC Littoral Nord

26 av. de l'ancien village
59760 Grande-Synthe
Contact : Sylvie Benoît-Chieux
Tél : 06.62.32.46.30
littoral.nord@attac.org

Atelier culture ULCO

Rue du Gouvernement
59140 Dunkerque
Contact : Hervé Royer
Tél : 03.28.23.70.69
culture@univ-littoral.fr

Université populaire de la Côte d'Opale

Pertuis de la Marine BP 5530
59386 Dunkerque cedex 1.
Contact : Danièle Chaumeil
Tél 03.28.51.92.37
contact@upco.fr

Citéphilo - Philolille

BP 123
59207 Lille cedex
Contact : Gilbert Glasman, Léon Wisznia
Tél : 03.20.55.66.34
citephilo@wanadoo.fr

Fédération des radios associatives du nord de la France (FRANF)

<http://franf.fr.fm>

Radio Loisirs

Square Coluche
62490 Vitry en Artois
Contact : Hervé Dujardin
Tél : 06.81.29.35.96
radio.loisirs@wanadoo.fr

Radio Canal - 89.8 / 94 / 102.8

Radio Rencontre - 93.3

Radio PFM - 99.9



Directeur de la publication : Pierre Wolf
Rédaction : Chloé Leprince, Vincent Boutry
Photo: Baziz Chibane (Riquita)
Conception graphique : Izem Prod
Mise en page : Martin Granger
Impression : Flyer-be
Tirage: 1000 exemplaires
ISSN: 1778-039X